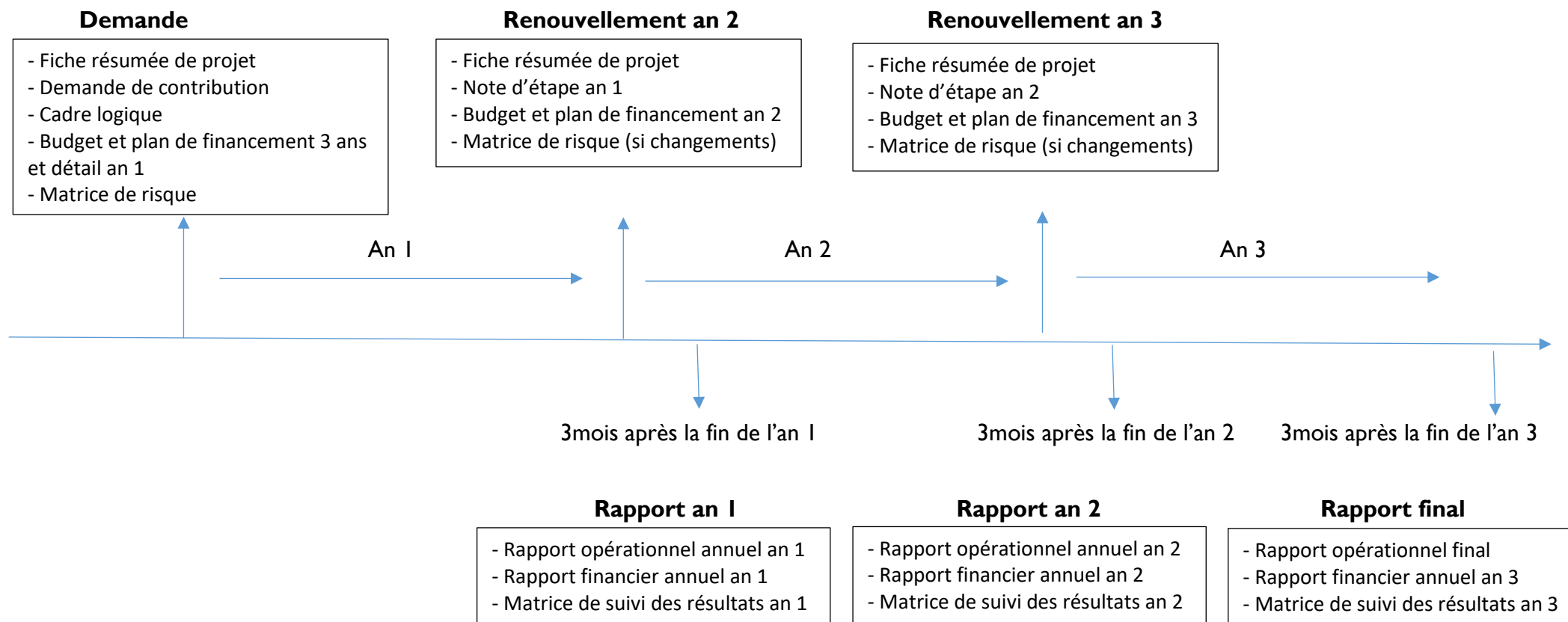


Cycle projet pluriannuel (3 ans)



Remarques :

- Les dossiers de demande de contribution peuvent être déposés deux fois par année : si le projet démarre durant le 1er semestre, la demande est déposée en septembre de l'année précédente ; si le projet démarre durant le 2ème semestre, la demande est déposée en mars de la même année.
- Pour les projets de 2 ans, le rapport final doit être rendu à la fin de l'an 2.
- Dans le rapport opérationnel final, les activités concernant la dernière année de mise en œuvre doivent être mis en évidence si pas fourni dans la matrice de suivi des résultats.